

L'HISTOIRE DÉMOGRAPHIQUE DE PAPEETE

UN RETOUR AUX DOCUMENTS

Alors que la commune de Papeete va célébrer l'année prochaine son centenaire, il semble utile de revenir sur un aspect de son histoire, celui de la croissance de sa population. La plupart des auteurs ayant analysé ce phénomène se sont en effet appuyés depuis plus de trente ans sur des séries de chiffres disparates ou inexacts.

Disparates parce qu'ils concernent des unités géographiques différentes - le district de Pare, la ville de Papeete ou la commune de Papeete - ou des populations différentes - la population tahitienne ou océanienne, l'ensemble de la population municipale ou la population totale qui comprend alors également la population flottante.

Inexacts parce qu'ils comportent des erreurs de lecture ou d'impression, d'addition, de datation, ou, plus grave, parce que certains chiffres ont été établis sur des bases fallacieuses.

LES ERREURS

Le tableau 1 regroupe un certain nombre de séries de chiffres sur l'évolution de la population de Papeete entre le milieu du XIX^{ème} siècle et 1946, relevées parmi les principales études démographiques, historiques ou de géographie urbaine des cinquante dernières années. Les auteurs qui reprennent une série déjà publiée, sans y introduire de modifications, n'ont pas été cités.

A l'exception de Robert C. Schmitt (1966) qui donne avec précision la population totale de Papeete entre 1892 et 1946, les auteurs présentent des séries inexactes. François Ravault (1986) est conscient des imperfections de sa série et les signale par des notes sans avoir pu les résoudre.

BIBLIOTHÈQUE MUSEUM D'ART ET D'HISTOIRE

N° 15

Cote 5

Tableau 1. - Etudes sur la croissance démographique de Papeete

Année	1848	1863	1881	1892	1897	1902	1907	1911	1921	1926	1931	1936	1941	1946	Source
Valenziani 1940		(*)				3720 d	3617 d	4099 d	4604 b	5659 b	7061	8456			Tableau, p. 173
Valenziani 1949						3720 d								12423 h	Texte, p. 668
Auzelle 1950						4225	3617 d			5569	7061	8456	11614	12428 h	Figure entre p. 11 et p.12
Tessier 1953a	1148 cf	1541 cf	3224 c					4451 b				8456		12428 h	Tableau, p. 18
Tessier 1953b	1444 c	3285 a c g	3224 c	5272 e	4149			4551						12428 h	Tableau, p. 25
Dauvergne 1959						3720 d		4282 (1910) ?						7595 f	Texte, p. 144
Jullien 1963	1444 c	3285 a c g	3224 (1890) c	5272 e		3720 d		4511 b	4601	5509 b	7061	8456	11641 b	12647 ?	Annexe 1, p. 53
Schmitt 1966				4288	4149	4225	4028	4551	4601	5569	7061	8456	11614	12417	Tableau, p. 781
Newbury 1980			3224 c				3617 d	4282 ?	4601	5569	6274 d b	7456 b		7595 f	Tableau 10, p. 276
Tetiarahi 1980	1148 cf	1541 cf	3224 c					4451 b							Tableau 3, p. 74
Tetiarahi 1983	1444 c	3285 a c g	3224 (1880) c	5272 e		3720 d	3617 d	4282 ?	4601	5503 b	7081 b	8436 b		12417	Tableaux, pp. 348-352
Tetiarahi 1984	1444 c	3285 a c g	3229 c b	5272 (1890) e		3720 d	3617 d	4282 ?	4601	5503 b	7081 b	7436 b		12417	Tableaux, pp. 99-104
Ravault 1986	1444 c	3285 a c g	3224 c	5272 e (**)		3720 d (***)		4099 d (***)	4601		7061			11641 b	Figure, p. 74
Population totale	n.d.	n.d.	1876	4288	4149	4225	4028	4551	4601	5569	7061	8456	11614	12417	
Population municipale	n.d.	n.d.	1648	3304	3686	3720	3617	4099		5281	6754	8132	10690		

Types d'erreurs

- (t) erreur de date
- ? erreur d'origine inconnue
- a erreur d'addition
- b erreur de lecture ou de typographie
- c il y a confusion entre le district de Pare et Papeete

- d la population flottante n'est pas prise en compte
- e la population flottante est comptée deux fois
- f il ne s'agit que de la population tahitienne ou océanienne
- g tous les étrangers de Tahiti ont été affectés à Papeete
- h il s'agit probablement de résultats provisoires

Notes

- (*) La plupart des auteurs situent ce recensement en 1863, suivant sans doute le titre du tableau paru à la page 335 de l'Annuaire des E. F. O. pour 1863. Les résultats pour la population tahitienne furent publiés dans un tableau daté du 30 septembre 1862 et inséré dans le Messager de Tahiti du 5 octobre 1862.
- (**) Une note signale "Effectifs apparemment surestimés".
- (***) Une note signale que les militaires et la population flottante ne sont pas comptés.

Outre les erreurs de lecture ou de typographie, les erreurs les plus fréquentes consistent dans l'amalgame d'effectifs de populations se rattachant à des unités géographiques différentes ou n'étant pas constituées des mêmes éléments.

Bien que l'Administration ait dû définir les limites de la ville dès les premières années du protectorat, Papeete n'a constitué une unité administrative territoriale qu'à partir de la création de la commune en 1890. Les recensements antérieurs à cette date n'avaient donc pas pu mesurer la population de Papeete mais seulement celle de l'ensemble du district de Pare. Ce district englobait bien la majeure partie de la ville mais il comprenait également un certain nombre de "villages" (1).

Le recensement de 1881 a pourtant distingué la ville de Papeete du reste du district de Pare. La population de Papeete ainsi mesurée n'est cependant pas comparable avec les résultats fournis par les recensements postérieurs à 1890, la superficie de la commune excédant notablement celle de la ville.

La plupart des auteurs ont associé dans une même série des données portant à certaines dates sur la population normale ou municipale et à d'autres dates sur la population totale de Papeete. Cette population totale est la somme de la population municipale et de la population généralement appelée, à l'époque, population flottante, qui correspond en gros à l'actuelle population comptée à part et n'ayant pas d'autre résidence sur le Territoire.

La population flottante comprenait essentiellement les troupes de terre et de mer, les équipages des navires de commerce, ainsi que les personnes vivant dans les prisons coloniales, dans les asiles d'aliénés et les hôpitaux, dans les pensionnats et dans les communautés religieuses. Certaines années, elle a même compris les immigrants des dépôts coloniaux. La population flottante a énormément varié au cours du temps. Ces variations étaient dues pour la plus grande part, aux mouvements des troupes et des navires de guerre.

Certains auteurs ont même joint à leurs séries des chiffres portant sur la seule population tahitienne ou océanienne (Teissier 1953 a et Tetiarahi 1980 pour 1848 et 1863, Dauvergne 1959 et Newbury 1980 pour 1946).

La source des principales autres erreurs rencontrées dans les

(1) On avait l'habitude, au siècle dernier, de parler de villages en dépit du caractère dispersé de l'habitat à Tahiti. L'Administration tenta d'ailleurs, sans grand succès, de regrouper les habitations en véritables villages dans les années 1860.

articles récents semble être l'article de Raoul Teissier, paru en 1953.

Cet auteur donne deux chiffres pour la population de Papeete en 1863, l'un de 1 541 habitants dans le tableau de la page 18, l'autre de 3 285 dans le tableau de la page 25.

Au-delà de l'erreur de date, les deux chiffres se rapportent en fait au district de Pare et le premier ne concerne que la population tahitienne. Le second est le résultat de calculs hasardeux.

Pour obtenir la population de Papeete en 1863 figurant à la page 25, Raoul Teissier a dû soustraire de la population totale de l'île de Tahiti, soit 9 486 habitants, la population tahitienne des autres districts, soit 6 201 personnes (chiffre résultant d'une erreur d'addition, cette population étant en réalité de 6 101, chiffre qui figure bien dans le tableau de la page 18).

Ce calcul revient à considérer que tous les Français et les Étrangers, soit 1 444 personnes, les troupes, soit 370 personnes, et les fonctionnaires, soit 30 personnes, résidaient dans le district de Pare. Si cette hypothèse peut s'accepter pour les troupes et les fonctionnaires, il n'en est pas de même pour les 1 444 civils non Tahitiens.

Les effectifs indiqués par Raoul Teissier pour 1881 et 1892 surestiment également la population de Papeete.

Les 3 224 habitants de 1881 constituent en effet la population totale du district de Pare. L'erreur de Raoul Teissier est excusable puisque c'est le chiffre que les rédacteurs des *Annuaire des Établissements français de l'Océanie* (E.F.O.) de l'époque (2) attribuaient à Papeete, bien que le tableau paru dans le *Messenger de Tahiti* du 23 février 1882 ait distingué la population totale de la ville de Papeete, soit 1 876 habitants, de celle du reste du district de Pare, soit 1 348 habitants. C'est à l'occasion du recensement de 1887, donnant 2 035 habitants à Papeete, que l'erreur fut reconnue et qu'une note signala aux lecteurs que "les recensements précédents indiquaient un chiffre de population de plus de 3 000 habitants parce que la population du district de Pare était comprise dans celle de la ville de Papeete" (3).

Le chiffre de 5 272 habitants en 1892 surestime de près de 23 % la population de la commune de Papeete, puisque les troupes et la population flottante, soit 984 personnes pour l'ensemble des E.F.O., ont été comptées deux fois. Trompé sans doute par l'usage des recensements ultérieurs qui, à partir de 1897, comptabilisaient

(2) *Annuaire des E.F.O. de 1885 à 1887.*

(3) *Annuaire des E.F.O. pour 1889.*

à part ces populations spéciales, Raoul Teissier n'a pas pris garde à la note du tableau résumé de la population en 1892 signalant que "dans ces chiffres sont comprises ...".

Le chiffre de 5 659 habitants donné par Carlo Valenziani (1940) pour 1926 semble dû à la prise en compte d'une erreur typographique du tableau résumé de la population, paru au Journal officiel (4). Ce tableau, qui comporte d'ailleurs d'autres erreurs, indique qu'il y aurait eu à Papeete 1 196 hommes célibataires au-dessus de 14 ans alors que le chiffre de 1 106 devrait être retenu pour conserver la cohérence avec les autres tableaux statistiques parus dans ce même Journal officiel.

Le chiffre de 12 428 habitants à Papeete en 1946 paraît être un résultat provisoire. Jean Poirier, qui donne ce même chiffre dans un article publié en décembre 1950 (5), indique que sa source est l'Annuaire Statistique d'Outre-Mer de 1949. Nous n'avons pas pu retrouver ce document mais les résultats officiels ne sont parus qu'en 1950 (6). Si les chiffres globaux sont très proches (la différence n'est que de 11 habitants), les répartitions par âges et par nationalités varient énormément entre les résultats donnés par Jean Poirier (1950) et Robert Auzelle (1950) et ceux de la publication définitive.

Tableau 2. - La population de Papeete en 1946 selon différentes sources

Sources	(1)	(2)	(3)	(4)
Nationalités				
Français européens	463	463	463	1 396
Français océaniques	8 610	8 608	7 595	7 595
Anglais	117	49	117	75
Américains	50	99	50	38
Autres Européens	77	98	77	312
Chinois	3 092	3 092	3 092	2 924
Japonais	19	19	19	19
Non déclarés				58
Ensemble	12 428	12 428	11 413	12 417
Sexe				
masculin	5 903	5 903		6 419
féminin	6 525	6 525		5 998
Ensemble	12 428	12 428		12 417

Sources

(1) POIRIER 1950.

(2) AUZELLE 1950.

(3) POIRIER, LEROI-GOURHAN 1953.

(4) Bulletins mensuels de statistique d'Outre-Mer n° 11 et n° 12.

(4) Journal officiel des Etablissements français de l'Océanie, 1er juillet 1927, p. 264.

(5) Poirier 1950.

(6) Bulletins mensuels de statistique d'Outre-Mer n° 11 du 15 juillet 1950 et n° 12 du 1er novembre 1950.

LES LIMITES DE PAPEETE

Les limites de Papeete ont changé au cours de son histoire. Avant que Papeete ne devienne une unité administrative lors de son érection en commune, l'administration avait dû définir ce qu'était la ville afin de pouvoir appliquer des règlements propres à la partie urbaine de l'île de Tahiti.

Bruat, Commissaire du Roi, donna à la ville ses premières limites en octobre 1845 (7) afin de compléter un règlement de l'année précédente sur les constructions. Son arrêté précisait que :

“La ville de Papeete s'étendra, en suivant la plage, depuis et y compris le camp de l'Uranie, à l'ouest, jusque et y compris la pointe des Cocotiers (8) à l'est.

Elle sera limitée, d'un côté, par la mer ; de l'autre, depuis le jardin public, par le pied des mornes, jusqu'au ruisseau de Pape-Ava (9) à la hauteur du blockhaus de la 30e, et depuis ce ruisseau, par une ligne qui joindrait le pont sur le Broom-road, à l'extrémité de la première crique sur la route de Taunoa, à partir de la pointe des Cocotiers”.

La ville, ainsi définie, s'étendait à cheval sur le district de Faaa, pour une petite partie, et surtout sur le district de Pare, la limite entre les deux districts se situant à Paofai, aussi appelé Vaitiarea.

En 1863, un arrêté, portant règlement sur la grande et petite voirie et l'usage des eaux dans les Établissements et le Protectorat, fixa à la ville de nouvelles limites, celles-ci ayant dû “nécessairement varier depuis 1845, où elles ont été une fois déjà établies” (10). L'arrêté précisait que la ville était limitée ainsi :

“Au nord par la mer depuis l'extrémité ouest de la batterie de l'Embuscade jusqu'au pont sur la rivière Papeava près Fare-Ute (11), à l'est, de ce pont à l'extrémité actuelle du rempart de l'est en suivant ce rempart, de cette extrémité en suivant la ligne de fortification projetée reliant ce rempart au fort du mont Faïere. Au sud par le fort du

(7) Arrêté n° 65 du 30 octobre 1845.

(8) Il s'agit de la pointe de Fare Ute.

(9) La rivière Papeava suivait encore son cours naturel pour se jeter dans la baie de Papeete à peu près entre les actuelles rues Paul Gauguin et des Ecoles.

(10) Rapport du capitaine du génie Directeur des ponts et chaussées du 20 mai 1863. Bulletin officiel des Établissements français de l'Océanie, année 1863, n° 13, pp. 114-116.

(11) Du fait de la construction en 1847 d'une seconde enceinte à l'est, suivant la limite que Bruat avait fixé à la ville de ce côté, la rivière Papeava avait été détournée dans le fossé et se jetait désormais à l'est de la pointe de Fare Ute.

mont Faïere. A l'ouest en suivant le rempart projeté, l'extrémité sud de Sainte Amélie, la batterie projetée du mont Urura, l'extrémité ouest de la batterie de l'Embuscade" (12).

Il n'y avait en fait que peu de modifications par rapport aux limites de 1845. A l'est, elles étaient les mêmes et, à l'ouest, l'exclusion du camp de l'Uranie du périmètre de la ville ne changeait guère l'étendue de celle-ci. Au sud les nouvelles limites permettaient au village de Sainte Amélie de faire partie de la ville.

Ces limites furent conservées jusqu'en 1890 où le décret du 20 mai donna à la commune une beaucoup plus grande extension, bien qu'en décembre 1886 le Conseil général, appelé à se prononcer sur la délimitation de la commune de Papeete, ait été d'avis de conserver les limites fixées par l'arrêté du 30 juin 1863 (13), rejoignant ainsi les vues de l'Administration. Ce décret instituait :

"Une commune qui a pour chef-lieu Papeete et pour limites :

- 1) A l'Est, le cours de la rivière Fautaua, depuis son embouchure jusqu'au fort du même nom (14) ;*
- 2) A l'Ouest, la route actuelle du cimetière, prolongée jusqu'à la mer ;*
- 3) Au Nord, la mer ;*
- 4) Au Sud, une ligne qui, partant du fort de Fautaua aboutirait à la route du cimetière prolongée à un kilomètre dans l'intérieur des terres" (15).*

La limite Est de Papeete était repoussée jusqu'à la rivière Fautaua, comme Gaudin, un des conseillers généraux, l'avait proposé en 1886, englobant en particulier les quartiers de Patutoa et Vaininiore en croissance continue.

Le recul vers le sud de la limite de Papeete, jusqu'au fort de Fautaua, augmentait notablement la superficie de la commune mais n'y incorporait guère de zones habitées. L'essentiel de la surface ajoutée était constitué de montagnes ou de vallées inhabitées à la fin du XIXème siècle comme la vallée de Tipaerui, alors appelée vallée de la Reine.

(12) Extrait de l'article 20 de l'arrêté du 20 juin 1863. Bulletin officiel des Etablissements français de l'Océanie, année 1863, n° 13, p. 120.

(13) Procès-verbaux des séances du Conseil général 1886-1887. Imprimerie du gouvernement, Papeete, 1887, pp. 491-492.

(14) Ce fort est maintenant appelé fort de Fachoda.

(15) Extrait de l'article 1 du décret du 20 mai 1890. Bulletin officiel des Etablissements français de l'Océanie, année 1890, p. 501.

Les limites du Papeete actuel sont toujours celles du décret de 1890, malgré des projets du début des années 1950 qui proposaient de nouvelles limites à la commune, suivant à l'est la vallée de Hamuta jusqu'au Fare Rau-Ape, puis passant en ligne droite par le fort de Fachoda, le plateau de l'Artillerie, le plateau de Pamatai pour aboutir par la route de Pamatai à la côte ouest.

LE DÉVELOPPEMENT DE PAPEETE

Il serait vain d'espérer d'écrire avec précision la croissance de Papeete avant 1881. Les cinquante premières années ne peuvent qu'être devinées au travers de descriptions dont la précision numérique est sujette à caution.

Lorsque le missionnaire protestant William Pascoe Crook ouvrit à Tahiti, en mars 1818, une nouvelle station qu'il appela Wilks harbour, il ne semble pas que la baie où il s'installa fût très peuplée.

Pierre-Adolphe Lesson, qui visita la station en 1823, nous dit qu'à cette époque "Le temple de Papiti, que dessert M. Crook ... est petit, mais il suffit aux besoins de la population, peu nombreuse, qui est éparse à l'entour" (16). Bien qu'il considère que "La crique de Papiti est la meilleure rade de cette partie des côtes o-taïtienne" (17), c'est dans la baie de Matavai que son navire, La Coquille, fût ancré et il nous apprend que les marins anglais préféraient encore le port de Taone.

C'est pourtant au cours des années 1820 que les marins européens et américains prirent progressivement l'habitude de fréquenter la rade de Papeete et que quelques négociants s'y installèrent.

Le siège du pouvoir politique, situé sous Pomare II à Papaoa dans le district d'Arue, fut également transféré à Papeete à cette époque. W. W. Bolton fixe ce déplacement en 1827, année où l'assemblée législative tahitienne se réunit pour la première fois à Papeete.

W. W. Bolton indique par ailleurs qu'une gravure représentant Papeete en 1828 montre une douzaine de boutiques (18). Moerenhout, revenant à Tahiti en novembre 1830, constatait "Avec étonnement tous les changements qui s'étaient opérés

(16) Lesson 1839, p. 445.

(17) Lesson 1839, p. 252.

(18) Bolton 1935, p. 442.

partout, non seulement depuis ma première visite (19), mais même depuis mon départ pour le Chili, dans une courte absence de quatre mois. Le commerce des îles s'étendait graduellement (20) ... avec les navires qui les visitaient, et qui, maintenant, devenaient chaque jour plus nombreux ; tout cela avait déjà donné à cette localité une importance qui y attirait des étrangers de toutes les classes" (21).

Il ne faut toutefois pas exagérer ce développement. Lorsque Pritchard, qui avait succédé à Crook à la station de Wilks harbour, en compta la population au début de 1830 (22), il ne trouva que 1 140 habitants en tout, pour une station qui regroupait les gens de Faaa et d'une partie de Pare ainsi que quelques étrangers. Caroline Ralston (1961) estime qu'avant 1842 la population étrangère de Papeete n'avait pas dépassé 70 personnes. Il s'agit des résidents permanents.

Lors de son passage à Tahiti, en novembre 1835, Charles Darwin notait que "Le port de Papiéte, où réside la reine, peut être considéré comme la capitale de l'île ; c'est là aussi que se trouve le siège du gouvernement et que se rendent presque tous les bâtiments" (23).

En septembre 1838, Dupetit-Thouars, assistant à une réunion au temple de Papeete, trouva "La salle remplie de la population de Papeïti, de tous les habitants des environs, que l'on avait convoqués à cette occasion, et enfin, des principaux chefs que l'on avait pu faire venir des autres parties de l'île ; je pense qu'il pouvait y avoir de trois à quatre cents personnes tant hommes que femmes ou enfants" (24).

Ce chiffre diffère beaucoup des 1 500 habitants que le commandant de Roquemaurel, second de l'Astrolabe lors de l'expédition de Dumont d'Urville, aurait attribué à Papeete à la même date (25). L'estimation de Roquemaurel nous paraît beaucoup trop forte et ne correspond guère avec la description que

(19) Moerenhout était venu pour la première fois à Tahiti en mars 1829.

(20) Il y a sans doute quelque fatuité dans les propos de Moerenhout car il ajoute "Je lui avais moi-même imprimé quelque mouvement" avant d'énumérer ses entreprises dans les îles.

(21) Moerenhout 1959, t. 1, pp 309-310.

(22) Davies 1961, p. 251.

(23) Darwin 1982, p. 203.

(24) Dupetit-Thouars 1841, p. 398.

(25) Roquemaurel, Pôle Sud IV, pp. 313-314, cité à la page 12 des "Débuts de la mission catholique à Tahiti (1841-1842) - Extraits du Journal en Ephémérides du P. Saturnin Fournier". Rome, le 21 décembre 1968. Nous n'avons malheureusement pas pu consulter cet ouvrage.

Dupetit-Thouars faisait de Papeete. "Papeïti, chef-lieu et résidence du gouvernement d'O-Taïti n'est point une ville, ce n'est pas non plus un village, ce serait plutôt un hameau : cependant ce n'est rien de tout cela, le nom espagnol de *pueblo* me paraît mieux définir ce genre d'établissement" (26).

De son côté, Casimir Henricy, qui avait séjourné quelques temps à Tahiti en 1839 lors de l'échouage de L'Artémise sur laquelle il était matelot, donnait 500 à 600 habitants à Papeete. Il le décrivait ainsi "Papëïti, le village le plus important de l'île, capitale de l'archipel, n'a que cinq à six cents habitants. Il se compose d'une centaine de maisons, celles-ci blanches et construites à l'euro-péenne, celles-là semblables à de grandes volières, la plupart alignées le long de la plage" (27).

Les estimations suivantes de la population de Papeete sont postérieures à l'instauration du protectorat de la France sur le royaume des Pomare et à la création de l'établissement français à Papeete (28).

La célèbre voyageuse Ida Pfeiffer ne comptait plus que 300 à 400 habitants à Papeete, qu'elle visita en 1847. Sa description de la ville nous montre bien la situation quatre ans après les débuts de l'établissement français. "Papeïti était rempli de troupes françaises, et plusieurs vaisseaux de guerre se trouvaient dans le port. La ville renferme trois ou quatre cents habitants, et se compose d'une rangée de petites maisons de bois, placées le long du port et séparées l'une de l'autre par de petits jardins. Il y a dans le fond une belle forêt où sont encore disséminées plusieurs huttes.

Les principaux édifices sont : la maison du gouverneur, les magasins français, la boulangerie militaire, la caserne et la maison de la reine, qui n'était pas encore entièrement terminée. On construisait en outre beaucoup de petites maisons composées, la plupart, d'une seule pièce, pour remédier le plus tôt possible au manque de demeures : car, du temps de mon séjour à Taïti, des officiers supérieurs même étaient obligés de se contenter des plus misérables cabanes indiennes" (29).

Robert Dauvergne assigne, pour sa part, plus de 2 000 habitants à Papeete en 1847 sans citer sa source (30). Il pourrait

(26) Dupetit-Thouars 1841. p. 433.

(27) Henricy 1845. p. 335.

(28) Voir à ce sujet l'excellent article de Dauvergne (1959).

(29) Pfeiffer 1865. pp. 125-126.

(30) Dauvergne 1959. p. 136.

s'agir de l'estimation, antidatée, de G. Cuzent. En effet, le recensement de 1848 ne donnant que 1 444 habitants (Océaniens et Étrangers) pour l'ensemble du district de Pare, le chiffre indiqué par Ida Pfeiffer est beaucoup plus vraisemblable que celui de Robert Dauvergne.

La baisse de la population de Papeete entre la fin des années 1840, où elle était estimée par Casimir Henricy à 500 ou 600 habitants, et 1847, où Ida Pfeiffer ne comptait plus que 300 à 400 habitants, est probablement due au départ de la ville d'une partie de la population tahitienne opposée à l'occupation française.

A cette époque Papeete est plus un camp militaire qu'une ville. A côté de ces quelques centaines d'habitants, on trouvait en effet des troupes fort nombreuses. L. Lecucq nous indique qu'au 1er janvier 1848, un an après la fin de la guerre franco-tahitienne, la garnison de Tahiti se composait de 10 compagnies d'infanterie, 2 compagnies d'artillerie de marine, 75 ouvriers d'artillerie de marine et 50 sapeurs du génie (31). A ces quelques 1 600 hommes, dont une partie occupait il est vrai des ouvrages extérieurs à la ville (forts de Fautāua et de Punaauia, postes de Tapaï, Hapape et Tahara, camp de Faaa), il faut ajouter les équipages des navires de la station locale. Ces troupes diminuèrent rapidement au cours des années suivantes. En 1859, la garnison de Tahiti ne comprenait plus que 279 hommes dont 95 répartis dans les postes extérieurs de Taravao, Papara et Fautaua (32).

Avec la paix retrouvée, la ville de Papeete pouvait reprendre son développement.

G. Cuzent estimait la population de Papeete à 2 000 habitants environ, Européens compris à la fin des années 1850 (33). C'est ce chiffre rond qui va être cité pendant quelque temps. On peut ainsi lire en 1865 dans la Revue maritime et coloniale à propos de Papeete : "Cette ville, susceptible de contenir 20 000 habitants dans ses limites militaires, ne compte pas plus de 2 000 âmes. Il faut y ajouter le personnel de la garnison et de la station navale, 550 hommes environ" (34).

Papeete semble avoir connu une croissance rapide au milieu

(31) Lecucq 1849, p. 90.

(32) Décision du 20 novembre 1858. *Messenger de Tahiti*, 28 novembre 1858.

(33) Cuzent 1860, p. 51.

(34) *Revue maritime et coloniale*, tome 14, 1865, p. 525.

des années 1860. Si nous ne disposons pas de mesure précise de sa population pour cette période, nous en avons une de l'habitat. Le

Commandant commissaire impérial annonçait ainsi le 17 janvier 1868 que "Papeete compte 288 maisons. Depuis 1860 jusqu'à la fin de 1864, soit 5 ans, il n'en a été construit que 26. Depuis 1865 jusqu'à ce jour, soit 3 ans, 39 maisons ont été terminées" (35).

A partir de 1881, nous disposons d'une série de recensements qui nous donnent à intervalles réguliers la population de Papeete (Tableau 3). Rappelons que les chiffres indiqués pour 1881 et 1887 se rapportent à la ville de Papeete, telle qu'elle avait été délimitée en 1863 et non à la commune.

Par ailleurs les chiffres de 1921 et 1946 posent des problèmes. En effet les documents consultés ne précisent pas si ces chiffres concernent la population municipale ou la population totale.

Les résultats du recensement de 1921 n'ont jamais été publiés officiellement ; ils ne furent donnés qu'ultérieurement et de façon partielle comme compléments des résultats du recensement de 1926 (36). C'est avec la population totale en 1926 qu'ont été comparés les 4 601 habitants de 1921 et nous avons suivi cette indication.

La même incertitude existe pour la définition de la population de Papeete en 1946.

Nous avons considéré qu'il s'agit de la population totale.

Les commentaires porteront essentiellement sur l'évolution de la population municipale qui paraît mieux représenter les tendances profondes du développement de la ville.

La ville de Papeete se développa rapidement entre 1881 et 1887. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population municipale était en effet de 3,6 % au cours de cette période. Papeete continua à croître, dans ses nouvelles limites communales, jusqu'en 1897, bien que cette croissance ait été un peu moins rapide, soit 2,2 % par an en moyenne.

Les dix ans qui suivent, 1897-1907, virent une stagnation de la

(35) Rapport du Commandant commissaire impérial en conseil sur la situation du pays à la fin de 1867. *Messenger de Tahiti*, 18 janvier 1868, p. 8.

(36) Bulletin de la chambre d'agriculture des E.F.O. Procès-verbal de la séance du 30 juillet 1927. *Sasportas* 1931, p. 65.

Tableau 3. - La population de Papeete et du district de Pare 1848-1946

Année	Papeete			District de Pare limites d'après 1890			District de Pare limites d'avant 1890		
	Population totale	Population municipale	Population flottante	Population totale	Population municipale	Population flottante	Population totale	Population municipale	Population flottante
1848								1 444	
1876								2 915	
1881	<i>1 876 (a)</i>	<i>1 648</i>	<i>228</i>				3 224	2 996	228
1887	<i>3 735</i>	<i>2 035</i>	<i>1 700 (b)</i>						
1889							3 413		
1890							3 440		
1892	4 288	3 304	984						
1897	4 149	3 686	463	409	409	0	4 558	4 095	463
1902	4 225	3 720	505	480					
1907	4 028	3 617	411						
1911	4 551	4 099	452						
1921	4 601								
1926	5 569	5 281	288						
1931	7 061	6 754	307						
1936	8 456	8 132	324						
1941	11 614	10 690	924						
1946	12 417			943					

Notes (a) Les chiffres en italique concernent la ville et non la commune de Papeete.

(b) Le tableau résumé indique que plus de 1700 des 1909 individus composant la population flottante sont à Tahiti. Nous avons fait l'hypothèse qu'ils résident à Papeete, ce qui est le cas pour les autres recensements de l'époque.

population de Papeete. Le taux d'accroissement annuel moyen ne fut que de 0,2 % entre 1897 et 1902 et la population de Papeete diminua même de 103 habitants entre 1902 et 1907.

Si le cyclone de 1906 a pu être une cause de cette stagnation, en détruisant une partie de la ville et en incitant certaines familles à migrer à une plus grande distance de la rade (37), ce ne fut pas la seule, car le phénomène se dessinait déjà entre 1897 et 1902. Cette stagnation pourrait être due, pour une part, à l'émigration vers les districts d'une fraction de la population européenne, qui commença à investir ses capitaux dans des domaines agricoles à la fin du XIXème et au début du XXème siècle (38). On observe en effet une nette augmentation de la population des districts de Tahiti entre 1897 et 1902. Le taux d'accroissement annuel moyen de l'ensemble des districts était de 2,5 % ; et les districts pour lesquels on dispose du chiffre de population en 1902, parce que les rédacteurs des annuaires des E.F.O. les citent parmi les principaux centres de population, avaient pour la plupart des taux d'accroissement annuel élevés au cours de la période - 6,3 % à Vairao et 5,2 % à Tautira dans la presqu'île, 4,6 % à Mataiea et 3,2 % à Papara au sud-ouest de l'île principale, 3,3 % à Pare et 2,3 % à Faaa les deux districts encadrant la ville de Papeete.

Une reprise de la croissance démographique de Papeete s'amorçait à la fin des années 1910 quand la guerre, et plus encore la terrible épidémie de grippe qui frappa la colonie à la fin de 1918, entraînèrent une nouvelle stagnation.

Le taux d'accroissement annuel moyen de Papeete était de 2,8 % entre 1907 et 1911, alors que la population des districts diminuait en moyenne de 2,3 % par an. En l'absence de définition certaine de la population recensée et d'évaluation de la population flottante en 1921, il est impossible de quantifier précisément l'évolution de la population de Papeete entre 1911 et 1921 et entre 1921 et 1926. Si la population recensée en 1921, soit 4 601 personnes, avait été la population municipale, le taux d'accroissement annuel moyen aurait été de 1,2 % entre 1911 et 1921. Il est plus probable qu'il s'agissait de la population totale et, en faisant des hypothèses sur l'importance de la population flottante, on obtient un taux d'accroissement annuel moyen de 0,5 % avec une population flottante de 300 personnes et de 0,25 % avec une population flottante de 400 personnes.

La ville de Papeete avait donc pu, grâce à son dynamisme

(37) Ietiarahi 1983. p. 351.

(38) Communication personnelle de P.-Y. Toullelan.

démographique propre et à l'attraction qu'elle exerçait sur les districts de Tahiti et sur les archipels périphériques, résorber plus rapidement que ces régions le choc de la grippe de 1918 (l'état civil de Papeete avait enregistré environ 600 décès au cours de l'épidémie).

La croissance démographique de Papeete s'amplifia au cours des années 1920 et se poursuivit à un rythme élevé jusqu'aux années 1940. Le taux d'accroissement annuel moyen entre 1921 et 1926 était au moins de 2,8 % (39). Il atteignit 5,3 % entre 1926 et 1931 et 5,5 % entre 1936 et 1941, après avoir baissé à 3,9 % entre 1931 et 1936 au moment où les effets de la crise économique mondiale se faisaient ressentir dans la colonie.

La croissance de Papeete semble s'être ralentie à nouveau au cours de la seconde guerre mondiale, bien que l'on ne puisse pas mesurer exactement ce phénomène, le recensement de 1946 n'ayant pas été réalisé de la même façon que ceux de l'avant-guerre.

La ville continua à croître après la seconde guerre mondiale, mais moins rapidement qu'entre 1920 et 1940, et sa croissance était nettement inférieure à celles des deux districts, Pirae et Faaa, qui constituaient sa proche banlieue. Les taux d'accroissement annuels moyens de Papeete étaient respectivement de 3,9 % entre 1946 et 1951 et 3,3 % entre 1951 et 1956 pour descendre à 1,6 % entre 1956 et 1962 (40). Au cours des mêmes périodes, les taux d'accroissement de Pirae étaient de 12,3 %, 7,1 % et 9,3 % ; ceux de Faaa étaient de 5,7 %, 5,3 % et 5,7 %.

La commune de Papeete semble avoir atteint dès le milieu des années 1950 un seuil de saturation. Le bouleversement de la vie du Territoire au début des années 1960, avec l'ouverture de l'aéroport de Faaa et l'implantation du Centre d'Expérimentation du Pacifique, provoqua bien une reprise de la croissance démographique de Papeete, mais les effets se firent surtout sentir sur les districts environnants, progressivement intégrés dans une agglomération qui, en 1988, comprend sept communes et regroupe plus de 100 000 habitants.

François SODTER
ORSTOM - Tahiti

(39) En calculant ce taux par rapport aux 4 601 recensés de 1921 et à la population municipale de 1926.

(40) Ces taux ont été calculés sur les effectifs de population totale sans les doubles comptes.

BIBLIOGRAPHIE

- AUZELLE (R.) - 1950 - Plan Directeur d'aménagement de Papeete, Rapport d'enquête monographique. Ministère de la France d'Outre-Mer, Papeete, août-décembre 1950.
- BOLTON (W. W.) - 1935 - The beginnings of Papeete. BSEO. Papeete, n° 53. t. V, n° 12, pp. 437-442.
- CUZENT (G.) - 1860 - Tahiti. Imprimerie Ch. Thèse, Rochefort, 1860, 275 p.
- DAUVERGNE (R.) - 1959 - Les débuts du Papeete français 1843-1863. Journal de la Société des Océanistes, t. XV, n° 15, pp. 111-145.
- DARWIN (Ch.) - 1982 - Voyages d'un naturaliste autour du Monde : II Les Andes, les Galapagos et l'Australie. François Maspero, Paris.
- DAVIES (J.) - 1961 - The History of the Tahitian Mission 1799-1830. Edited by C.W. Newbury. Cambridge University Press, London, 392 p.
- DELESSERT (E.) - 1848 - Voyages dans les deux Océans. A. Franck, Paris, 326 p.
- DUPETIT-THOUARS (A.) - 1841 - Voyage autour du Monde sur la frégate La Vénus pendant les années 1836-1839, tome II. Gide, Paris, 464 p.
- ELLIS (W.) - 1833 - Polynesian Researches. J. & J. Harper, New York, 1833, vol. 2, 321 p.
- HENRICY (C.) - 1845 - Histoire de l'Océanie depuis son origine jusqu'en 1845. Pagnerre, Paris, 380 p.
- JULLIEN (M.) - 1963 - Aspects de la configuration ethnique et socio-économique de Papeete. *in* : Pacific Port Towns and Cities. Bishop Museum Press, Honolulu, pp. 47-62.
- LECUCQ (L.) - 1849 - Question de Tahiti. Librairie militaire de Blot, Paris, 126 p.
- LEROI-GOURHAN (A.), POIRIER (J.) - 1953 - Ethnologue de l'Union française, tome second : Asie, Océanie, Amérique. Presses Universitaires de France, Paris, 1 083 p.
- LESSON (P.) - 1839 - Voyage autour du Monde sur la corvette La Coquille. Pourrat Frères, Paris, tome 1, 510 p.
- MOERENHOUT (J.-A.) - 1959 - Voyages aux îles du Grand Océan. Adrien Maisonneuve, Paris, 520 p.
- NEWBURY (C.) - 1980 - Tahiti Nui : change and survival in French Polynesia. The University Press of Hawaii, Honolulu, 380 p.
- PFEIFFER (I.) - 1865 - Voyage d'une femme autour du Monde. L. Hachette et Cie, Paris, 612 p.
- POIRIER (J.) - 1950 - L'évolution récente des sociétés polynésiennes. Journal de la Société des Océanistes, tome VI, n° 6, décembre 1950, pp. 67-86.
- RALSTON (C.) - 1971 - The pattern of race relations in 19th century Pacific port towns. The Journal of Pacific History, volume 6, 1971, pp. 39-60.
- RAVAULI (F.) - 1986 - La formation de la ville coloniale. Encyclopédie de la Polynésie, Christian Gleizal/Multipress, Papeete, vol. 9, pp. 73-75.

- RIBOURT - 1880 - Notice sur Tahiti. Bulletin de la Société de Géographie de Paris, août 1880, pp. 142-168.
- SASPORTAS (L., Dr.) - 1931 - Dans les eaux du Pacifique - Tahiti et ses archipels. Exposition coloniale internationale de Paris, Commissariat des Etablissements français de l'Océanie, 220 p.
- SCHMITT (R.C.) - 1966 - Recensements officiels de la Polynésie française. BSEO, Papeete, n° 156-157, t. XIII, n° 7-8, pp. 651-656. - Rectification. BSEO, Papeete, n° 160-161, t. XIII, n° 11-12, pp. 780-781.
- SODTER (F.) - 1982 - La croissance urbaine en Polynésie française entre 1956 et 1977. Conférence CPS/OIT sur les migrations, l'emploi et le développement dans le Pacifique Sud, Nouméa, 22 au 26 février 1982, 12 p., multigr.
- SODTER (F.) - 1989 - Le recensement général de la population de 1988 en Polynésie française. BSEO, n° 246, t. XX, n° 11, mars 1989, pp. 36-43.
- TEISSIER (R.) - 1953 - Etude démographique sur les Etablissements français de l'Océanie de Cook au recensement des 17/18 septembre 1951. BSEO, Papeete, n° 102, t. IX, n° 1, pp. 6-31.
- TETIARAHI (G.) - 1980 - Papeete, étude de la croissance, des structures et des fonctions urbaines. Université de Bordeaux III, Mémoire de Maîtrise de géographie humaine, 202 p.
- TETIARAHI (G.) - 1983 - Papeete : un exemple de croissance urbaine accélérée. Cahiers d'Outre-Mer, 36 (144), Octobre-Décembre 1983.
- TETIARAHI (G.) - 1984 - L'agglomération de Papeete, sa région, sa croissance, ses structures, sa gestion. Université de Bordeaux III, Thèse de Doctorat de 3ème cycle, mars 1984, 376 p. annexes.
- VALENZIANI (C.) - 1940 - Renaissance démographique en Océanie française. BSEO, Papeete, n° 87-88, t. VII, n° 17-18, pp. 658-684.

DON NCL

L'HISTOIRE DÉMOGRAPHIQUE DE PAPEETE

Bulletin de la Société des Etudes Océaniques
n° 247, tome XX, n° 12, juin 1989, 40 - 56.

19 FEV. 1996

ORSTOM Documentation



010001065

ORSTOM Fonds Documentaire

N° 43639 ep 1

Boîte B